



# Assemblée générale

Distr. générale  
17 septembre 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-seizième session

Point 124 de l'ordre du jour

### Renforcement du système des Nations Unies

## Coopération internationale face aux difficultés connues par les gens de mer à cause de la pandémie de COVID-19 et en appui aux chaînes d'approvisionnement mondiales

### Note du Secrétariat

1. L'Assemblée générale, au paragraphe 7 de sa résolution [75/17](#), adoptée le 1<sup>er</sup> décembre 2020, a prié le Secrétaire général, en collaboration avec l'Organisation maritime internationale, l'Organisation internationale du Travail, la CNUCED, ainsi que les autres entités compétentes du système des Nations Unies, de l'informer, à sa soixante-seizième session, de la situation relative aux changements d'équipage pendant la pandémie de COVID-19, dans le cadre du rapport de l'Organisation maritime internationale établi à partir des travaux de l'Équipe de gestion des crises pour les gens de mer, ainsi que de la section spéciale consacrée à la question dans l'Étude sur les transports maritimes de la CNUCED.

2. Comme suite à cette demande, le Secrétariat a l'honneur de renvoyer l'Assemblée générale au chapitre 5 de l'Étude sur les transports maritimes de la CNUCED (UNCTAD/RMT/2021)<sup>1</sup>.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (28 septembre 2021).

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse suivante : [https://unctad.org/system/files/official-document/rmt2021ch5\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/rmt2021ch5_en.pdf).

